

CÔTÉ RUE CÔTÉ JARDIN

en ligne n°2

SOMMAIRE

UNE NOUVELLE CHARTE
- Accompagner les plus fragiles

INFORMATION CHAUFFAGE
- Chaudières individuelles et chaufferies collectives

- BEL Bourse d'Echange de logements sociaux

VOS AGENCES DE PROXIMITE
- Nouveaux horaires

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

UNE CHARTE POUR LES LOCATAIRES EN FRAGILITÉ ÉCONOMIQUE

Pour accompagner le déconfinement en responsabilité, Gironde Habitat, l'Office HLM de la Gironde, s'engage à ne procéder à aucune expulsion pour impayé de loyer jusqu'en mars 2021.

Gironde Habitat et les 3 associations de locataires siégeant au Conseil de Concertation Locative (la CNL, la CLCV et l'AFOC) ont signé une charte commune de bonnes pratiques afin d'accompagner les locataires HLM en fragilité économique.

Ces dispositions et ces engagements soutiennent les plus fragiles, notamment dans le cadre de la situation exceptionnelle de crise sanitaire.

DÉVELOPPER DES OUTILS ET DES DISPOSITIFS D'APPUI FACILEMENT ACCESSIBLES

Poursuivre les actions de prévention contre les expulsions et l'accompagnement des familles. Maintenir le lien en développant des moyens de communication adaptés (numéro de téléphone gratuit, adresse mail dédiée, outils numériques adaptés...)

Elargir le rôle des associations de locataires en termes de signalement ou d'accompagnement.

METTRE EN PLACE DES POSSIBILITÉS D'ÉTALEMENT DU PAIEMENT DES LOYERS ET DES CHARGES

Mise en place de solutions personnalisées et de mesures spécifiques d'étalement des règlements des loyers et des charges.



«Gironde Habitat est le 1er bailleur à avoir pris la décision de ne pas expulser de locataires jusqu'au 1er avril 2021 ; la CNL33 se réjouit de cette avancée sociale majeure complétant la charte.»

«La CLCV remercie Gironde Habitat des mesures sociales et humaines prises envers l'ensemble des locataires pendant la période de confinement et se félicite des échanges constructifs qui ont abouti à la signature de la charte commune pour les locataires se trouvant en situation de fragilité économique due à la crise sanitaire.»

«Avant de s'engager dans la signature de ce protocole l'AFOC a consulté beaucoup de locataires et ses instances nationales ; ces rencontres ont fortement encouragées la signature de ce document dont l'orientation est résolument sociale.»

ADAPTER LA FACTURATION DES CHARGES LOCATIVES RÉCUPÉRABLES

Report ou traitement distinct des régularisations de charges adaptés à chaque situation.

MOBILISER LES RESSOURCES DE SOLVABILISATION

Appuyer la démarche des locataires en difficulté auprès des organismes de solvabilisation.

CRÉER UNE COMMISSION

Création d'une commission interne d'examen des situations particulièrement difficiles. Possibilité de mutation vers un logement plus adapté.

INFORMATION CHAUFFAGE



CHAUDIÈRES INDIVIDUELLES : PENSEZ À VÉRIFIER VOS INSTALLATIONS

Vous habitez un logement équipé d'une chaudière individuelle. Gironde Habitat vous conseille pour la vérification du bon fonctionnement de votre chaudière.

- 1 - Ouvrez les robinets de vos radiateurs
- 2 - Vérifiez la pression de l'eau (manomètre de la chaudière : 1,5 bars)
- 3 - Réglez le thermostat d'ambiance sur 30° pour un test de mise en route
- 4 - Enclenchez le mode "hiver" et laissez les radiateurs chauffer 10 à 15 minutes environ
- 5 - La vérification terminée, repassez en mode "été" et remettez le thermostat sur 20°

PRESTATAIRES CONTRATS DE MAINTENANCE

Agences Gironde Habitat de Carbon-Blanc, Artigues ou Libourne

ENGIE BORDEAUX RIVE DROITE
09 77 40 58 77 (APPEL NON SURTAXÉ)

CHAUFFERIES COLLECTIVES

Les chaudières collectives assurent la production de chauffage de votre logement.

Gironde Habitat a souscrit un contrat de maintenance avec un exploitant qui assure l'entretien, la mise en marche et le bon fonctionnement de la chaufferie collective et des équipements de chaleur jusqu'aux radiateurs.

En hiver, utilisez le thermostat de votre logement (si présent) et/ou les robinets thermostatiques de vos radiateurs pour adapter la température en fonction de vos besoins.

Agences Gironde Habitat de Bordeaux, Pessac, Castelnau ou Langon

PROXISERVE

05 33 63 00 88 (APPEL NON SURTAXÉ)

Agences Gironde Habitat de Mérignac, du Bouscat ou du Teich

ENGIE BORDEAUX OUEST
09 77 40 58 76 (APPEL NON SURTAXÉ)

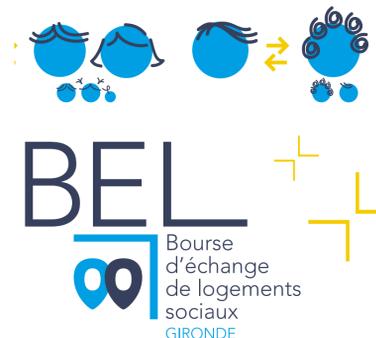
BEL bourse d'échange de logements sociaux

GIRONDE HABITAT et 10 autres bailleurs sociaux de la Gironde ont lancé en juin 2019 la BEL ; le site internet dédié vous permet de rechercher par vous-mêmes un nouveau logement en prenant directement contact avec d'autres locataires qui souhaitent aussi échanger leur logement.

Aujourd'hui, nous menons une enquête pour connaître votre avis sur cette bourse d'échange de logements.

Participez avant le 3 octobre 2020 et donnez votre avis en cliquant [ICI](#).

Temps estimé pour remplir ce questionnaire anonyme : entre 3 et 6 minutes.



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU SIÈGE ET DES AGENCES DE GIRONDE HABITAT



SIÈGE : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00



AGENCES : Lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - Mercredi de 13h30 à 17h00 - Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Uniquement sur rendez-vous, les mardis, jeudis et mercredis matins

Vous protéger/ Nous protéger

Respecter les gestes barrières : le port du masque est obligatoire.

